



Opérateur en Industries Agro alimentaires

Formation continue

- > L'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle agricole Opérateur en industries agroalimentaires
- > Réaliser des opérations de fabrication, de conditionnement manuelles ou automatisées et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité

Métiers visés

Conducteur(-trice) de machine/conditionnement, opérateur(-trice) polyvalent(-e) de fabrication/conditionnement, préparateur(-trice) de denrées, agent de restauration de collective...

Contenu de la formation

- ☑ Organisation des entreprises
- ☑ Conduite d'une machine
- ☑ Communication professionnelle, et travail en équipe
- ☑ Technologie alimentaire
- ☑ Plan de maîtrise sanitaire
- ☑ Prévention des risques professionnels

Contenu détaillé sur le site internet : cfppa-segre.com

Moyens et modalités pédagogiques

- ☑ **Moyens pédagogiques**
 - Salle de cours dédiée à la formation
 - Supports écrits
 - Equipement informatique et centre de ressources
 - Halle technologique et plateaux techniques
 - Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle
- ☑ **Modalités pédagogiques**
 - Possibilité d'individualisation des parcours
 - Alternance théorie/pratique
 - Intervenants professionnels
 - Echanges de pratiques
 - Retour d'expériences
 - Mise en situation pratique
 - Stages en entreprise

Dates :
du 27/04/20 au
25/06/21

Durée :
1 449 h dont 987 h en
centre et 462 h en
entreprise

Financement :
La formation, gratuite pour les stagiaires, est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2020-2021 (lot 2). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation. nb stagiaires attendus.

Autres possibilités de financement :
CPF, CPF de transition, contrat de professionnalisation

Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA et de la formation, entretien de motivation, tests de positionnement.

Contactez le CFPPA pour connaître les dates des réunions d'information collectives.

CV à apporter lors de l'information collective.

Prévoir une demi-journée.

Modalités pratiques et inscription

- **Se munir de la fiche de liaison complétée par le conseiller emploi**
Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, organisme de formation (Région Prépa Avenir, Rebond, Clé, EPIDE) ou département qui s'assure de la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.
- **S'inscrire auprès du centre** : remplir un dossier de préinscription.

Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées en centre et en entreprise. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

Coordinatrice : Virginie LE SOURNE - T. 02 41 61 05 30
virginie.lesourne@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30
janic.champion@educagri.fr



Région
PAYS DE LA LOIRE

Réseau CFPPA
Pays de la Loire
Des compétences mutualisées
pour la formation continue

Référent territorial Région : Amandine BOURDET
Référent mission locale : Isabelle MORIN
Référent Pôle Emploi : Chantal GAIRAUD
Référent Cap Emploi : Anne-Lise BOISSIERE



Public concerné - Pré-requis

- Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur
- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi, majeur, ou salarié en reconversion
- Satisfaire aux tests de positionnement (connaissances générales et techniques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ cfppa-segre.com

CFPPA Segré
2 Boulevard Léon Mauduit
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
T. 02 41 61 05 30
cfppa.segre@educagri.fr